

Enquête suisse 2012 sur la sécurité et la santé au travail

Rapport à l'attention du Secrétariat d'Etat à l'économie

Rebecca Klahr, John Higton et Tori Harris

Septembre 2012

Sommaire

1. Conclusions principales en Europe	1
Sécurité et santé au travail : les nouveaux risques et les risques émergents	1
Importance de la sécurité et de la santé au travail pour la compétitivité économique et pour aider les gens à travailler plus longtemps.....	1
Travailler ensemble pour prévenir les risques.....	2
2. Résumé d'enquête pour la Suisse.....	4
3. Résumé technique	6
Contexte et résumé du mandat.....	6
Objectifs de la recherche	6
Questionnaire.....	6
Echantillonnage.....	7
Pondération.....	7
Interprétation des données	7
Annexes.....	9
Annexe A : Questionnaire	9
Annexe B: Guide de fiabilité statistique	12

Tous les résultats ou droits afférents à ce rapport, notamment les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle ou industrielle, obtenus dans le cadre de l'exécution du contrat sont la propriété exclusive de l'Agence, qui peut les exploiter, les publier ou les céder à son gré, sans limitation géographique ou d'une autre nature, sous réserve de l'existence de droits antérieurs à la conclusion du contrat.

1. Conclusions principales en Europe

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a mandaté Ipsos MORI pour développer et mener une enquête auprès du grand public sur la santé et la sécurité au travail. Ipsos MORI a effectué des sondages dans 37 pays européens, réalisant au total 36 573 interviews entre le 24 octobre 2011 et le 22 avril 2012.

Nous résumons, ci-dessous, les résultats de l'enquête menée en Europe.

Sécurité et santé au travail : les nouveaux risques et les risques émergents

- Près de huit personnes sur dix appartenant au grand public sondé en Europe estime que le nombre de personnes susceptibles de souffrir du stress au cours des cinq prochaines années va augmenter (78 %). A noter que 49 % d'entre elles pensent que ce nombre « augmentera beaucoup ». Bien qu'elle ne soit pas directement comparable, l'enquête ESENER relève que la même proportion des directeurs voient dans le stress un problème (79 %).
 - o Les avis varient quelque peu entre la population active et la population inactive (79 % et respectivement 75 % s'attendent à ce que le stress lié au travail augmente). Les personnes qui travaillent ont nettement davantage tendance à penser qu'il « augmentera beaucoup » (51 % contre 46 %).
 - o On note de grandes variations nationales entre les personnes qui estiment que le stress lié au travail « augmentera beaucoup ». Les Grecs sont les plus inquiets face à la progression du stress (83 % de « augmentera beaucoup »), tandis que les Norvégiens sont les plus tranquilles (16 % de « augmentera beaucoup »).

Importance de la sécurité et de la santé au travail pour la compétitivité économique et pour aider les gens à travailler plus longtemps

- La plupart des Européens sont d'accord pour dire que de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail sont nécessaires à la compétitivité économique (86 % des Européens sont d'accord ; 56 % sont « tout à fait d'accord »).
 - o La population active est du même avis que la population inactive (86 % et respectivement 85 % sont d'accord).
 - o Certaines variations liées à l'âge se dessinent parmi le grand public : 61 % des personnes âgées de plus de 55 ans sont « tout à fait d'accord » contre 49 % pour les personnes en dessous de 35 ans.
 - o Les différences régionales ne sont pas particulièrement marquées, même si on note certaines différences nationales entre les régions. Chypre a la plus grande proportion de personnes qui sont « tout à fait d'accord » avec le fait que les lieux de travail doivent respecter de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail pour être compétitives économiquement (81 %), tandis que cette proportion est la plus basse en Espagne (35 % sont « tout à fait d'accord »).
- Un large consensus apparaît sur l'importance des bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail, lorsqu'il s'agit d'aider les gens à travailler plus longtemps avant la retraite (87 %, dont 56 % qu'elles sont « très importantes »).

- o Cette proportion élevée est très marquée parmi toutes les classes d'âge et toutes les catégories d'emploi.
- o Les différences régionales ne sont pas particulièrement marquées, même si on note certaines différences nationales entre les régions. L'Islande est le pays qui a la plus grande proportion de gens considérant que de bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité au travail sont « très importantes » pour aider les gens à travailler plus longtemps avant la retraite (77 %). C'est en Hongrie que cette proportion est la plus basse (avec 37 % de « très importantes »).

Travailler ensemble pour prévenir les risques

- Dans l'ensemble, les travailleurs ont confiance en leurs responsables pour traiter un problème lié à la santé et à la sécurité au travail s'ils venaient à en parler (74 %, dont 40 % de « très confiant »), bien qu'ici aussi une minorité significative n'a pas confiance (23 %, dont 7 % « pas du tout confiant[s] »).
 - o Les employés des agences de travail temporaires sont ceux qui ont le plus de doutes par rapport à la moyenne quant au fait que des problèmes liés à la sécurité et à la santé au travail évoqués avec leur responsable seront traités (39 % pas très ou pas du tout confiants, contre 23 % pour la moyenne des employés).
 - o Les employés de petites entreprises ont tendance à être moins confiants que ceux travaillant dans de plus grandes entreprises. Par exemple, 26 % des personnes travaillant dans des entreprises de moins de 10 employés ne sont pas confiants contre seulement 19 % dans les entreprises de plus de 250 employés.
 - o Des schémas régionaux apparaissent clairement avec les pays nordiques et ceux du Nord-Ouest de l'Europe qui sont les plus enclins à avoir confiance dans le fait que les problèmes évoqués en matière de santé et de sécurité au travail seront traités. Tandis que les pays du Sud-Est et du Sud de l'Europe ont le moins confiance sur ce point.¹
- En général, les Européens s'estiment bien informés en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail (67 %, dont 24 % « très bien informé[s] »), même si une minorité significative se dit plutôt « mal informé[e] » (27 %, dont 8 % « très mal informé[s] »).
 - o Environ huit travailleurs sur dix se disent plutôt bien informés (82 %, dont 33 % « très bien informé[s] ») contre la moitié des personnes qui ne travaillent pas (50 % « plutôt bien informé[s] » et 14 % « très bien informé[s] »).
 - o Il y a ici aussi une nette différence entre la moyenne des travailleurs et les personnes employées par des agences de travail temporaire. Près d'un tiers de personnes travaillant pour des agences de travail temporaire indiquent n'être pas informées des risques liés à la sécurité et à la santé au travail (32 %), contre seulement 17 % des personnes engagées directement dans les entreprises.
 - o La taille de l'entreprise semble également être un facteur influant sur la façon dont les employés se sentent informés. Par exemple, 42 % des personnes qui

¹ Les pays « nordiques » sont le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède ; l'Europe du Nord-Ouest englobe l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Irlande, le Liechtenstein, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; l'Europe du Sud-Est comprend l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, la Macédoine, le Monténégro, la Roumaine, la Serbie et la Turquie ; l'Europe du Sud englobe Chypres, la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal et l'Espagne.

- travaillent pour de grandes entreprises (avec plus de 250 employés) se considèrent « très bien informé[es] », contre seulement 28 % dans les entreprises de moins de 10 employés.
- o Parmi le grand public, il apparaît que les jeunes et les personnes plus âgées ont davantage tendance à se déclarer mal informés (29 % chez les 18-34 ans et 31 % chez les 55 ans et plus par rapport à seulement 21 % chez les 35-54 ans). Tout comme dans l'enquête conduite en 2009, les hommes se sentent mieux informés que les femmes sur les risques liés à la sécurité et à la santé au travail (70 % contre 64 %). Il y a également une différence entre ceux et celles qui se sentent « très bien informé[s] » (28 % chez les hommes contre 21 % chez les femmes).
 - o Des différences régionales semblables apparaissent avec les pays nordiques et les pays du Nord-Ouest de l'Europe qui sont ceux qui se disent le plus souvent « très bien informé[s] », tandis que les pays de l'Europe du Sud-Est et du Sud se disent le moins fréquemment « très bien informé[s] ».
- La proportion de personnes qui se sentent « très bien informé[es] » quant à la sécurité et à la santé au travail a augmenté par rapport à l'étude de 2009 (de 20 % à 26 % pour les pays de l'UE).²

² L'étude de 2009 avait été réalisée parmi les 27 Etats membres de l'UE. La comparaison se base donc uniquement sur ces pays. Il faut cependant rester prudent en la matière étant donné qu'entre les deux études certains pays ont changé de méthodologie (une approche personnelle directe contre une approche par téléphone ou vice-versa).

2. Résumé d'enquête pour la Suisse

Travail de terrain : 1033 interviews ont été menées en Suisse par téléphone auprès d'adultes âgés de 18 à 74 ans du 16 au 22 avril 2012. Il s'agissait d'un échantillon national représentatif avec des quotas fixés par âge, genre et région. Les données ont ensuite été pondérées pour correspondre au profil de la population âgée de plus de 18 ans.

Dans l'ensemble, les résultats pour la Suisse pointent vers les conclusions suivantes :

On s'attend à ce que le stress lié au travail augmente en Suisse ces cinq prochaines années

Quatre Suisses sur cinq estiment que le stress lié au travail augmentera en Suisse ces cinq prochaines années (78 %). Quatre sur dix (41 %) pensent même qu'il augmentera « beaucoup ». Ce résultat correspond à la moyenne européenne qui comptait 77 % s'attendant à ce que le stress lié au travail augmente et 49 % à ce qu'il augmente « beaucoup ».

- Les statistiques ne montrent pas de différences significatives entre les avis des suisses qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas.

Le public suisse est d'accord sur le fait que de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail sont très importantes pour la compétitivité économique et lorsqu'il s'agit de relever l'âge de la retraite

Près de neuf suisses sur dix sont d'accord avec le fait que de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail sont très importantes pour la compétitivité économique de la Suisse (89 %). Ce résultat est supérieur à la moyenne européenne (86 %).

- Les statistiques ne montrent pas de différences significatives entre les avis des suisses qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas.

Moins de neuf Suisses sur dix estiment que de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail sont importantes pour permettre aux gens de travailler plus longtemps avant la retraite (86 %) ; cette proportion est la même en moyenne en Europe (87 %).

- Les statistiques ne montrent pas de différences significatives entre les avis des suisses qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas.

Les travailleurs suisses sont confiants par rapport au fait qu'un problème abordé avec leur responsable concernant la sécurité et la santé au travail sera traité

Près de neuf travailleurs suisses sur dix sont confiants qu'un problème abordé avec leur responsable en matière de sécurité et de santé au travail sera traité (89 %). Cette proportion est bien plus élevée que la moyenne européenne (74 %) et place la Suisse parmi les cinq premiers pays pour cette mesure.

Le public suisse s'estime bien informé quant à la sécurité et la santé au travail
--

Plus de quatre suisses sur cinq se considèrent bien informés quant à la sécurité et la santé au travail (86 %). Une fois de plus cette proportion est nettement plus élevée que la moyenne européenne (67 %) et place la Suisse en troisième position pour cette mesure par rapport à tous les pays ayant participé à l'étude.

- Neuf travailleurs suisses sur dix se disent bien informés, contre sept sur dix pour les personnes qui ne travaillent pas (90 % contre respectivement 72 %).

3. Résumé technique

Contexte et résumé du mandat

Cette étude a été mandatée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) en Suisse. Les recherches se sont appuyées sur des travaux réalisés par l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (EU-OSHA). L'équipe du SECO en Suisse travaille étroitement avec l'EU-OSHA sur les problèmes liés à la sécurité et à la santé au travail.

La première enquête pan-européenne pour l'EU-OSHA a été réalisée en 2009 et consistait en cinq questions posées au grand public des 27 Etats membres de l'UE.

Ipsos MORI avait été mandaté pour mener une deuxième enquête pan-européenne sur la sécurité et la santé au travail, également articulée autour de cinq questions (dont une provenant de l'enquête de 2009) afin de recueillir l'avis du grand public et des travailleurs. Deux questions démographiques ont été posées dans tous les pays permettant d'analyser les travailleurs en fonction de la taille de leur entreprise et le type de leur contrat (p. ex. durée indéterminée ou déterminée, agence de travail temporaire, etc.).

Le mandat suisse pour cette recherche était un mandat différent de celui réalisé pour l'EU-OSHA et se limitait au territoire suisse. La recherche sur le terrain en Suisse a été réalisée par le biais d'une enquête omnibus par téléphone.

Objectifs de la recherche

L'objectif principal de l'étude est de fournir des informations utiles au SECO et servant sa collaboration avec l'EU-OSHA. Nous espérons également que cette étude stimulera l'intérêt des médias pour les problèmes liés à la sécurité et à la santé au travail, tout particulièrement sur les points qui trouvent un écho répété dans les plans d'activité des médias.

Questionnaire

Le questionnaire a été développé par Ipsos MORI en partenariat avec l'EU-OSHA et a été traduit pour le SECO dans les trois langues principales de Suisse. Lors de l'élaboration du questionnaire nous avons veillé à ce que les points sur lesquels il se concentre fournissent les informations nécessaires au travail de l'EU-OSHA avec ses Focal Points et soient suffisamment d'actualité pour intéresser les médias.

A l'origine, Ipsos MORI avait proposé pour l'enquête une liste de questions plus longue (divisées selon les sujets principaux). Cette liste avait été passée en revue par l'EU-OSHA avant que son comité consultatif ne décide d'une série de cinq questions thématiques et deux questions démographiques. Les questions finales visaient à couvrir des thèmes bien précis : (i) le stress lié au travail ; (ii) travailler plus longtemps avant la retraite ; (iii) connaissance des risques liés à la sécurité et la santé au travail ; (iv) confiance en son supérieur hiérarchique pour traiter un problème lié à la sécurité et la santé au travail ; et (v) importance de la sécurité et de la santé au travail pour la compétitivité économique. Les questions démographiques se concentraient sur le type de contrat (à savoir : de durée déterminée ou indéterminée, fixe ou temporaire) et la taille du lieu de travail (nombre d'employés). L'EU-OSHA a décidé de garder une question de l'enquête de 2009 : *En ce qui concerne les risques liés à la santé et à la sécurité sur votre lieu de travail, vous considérez-vous comme?* Très bien informé / Plutôt bien informé / Plutôt mal informé / Très mal informé / Ne sait pas. Une copie du questionnaire se trouve à l'annexe.

Les questions ont été mises à l'essai sous forme d'enquête omnibus en Grande-Bretagne entre le 29 septembre et le 2 octobre 2011. Au total, 1002 interviews ont été réalisées auprès d'un échantillon représentatif du grand public. L'objectif principal de cet essai consistait à vérifier que les personnes interviewées comprenaient bien les questions. Nous voulions également analyser la proportion des « Ne sait pas » pour nous assurer que les questions fonctionnaient comme nous l'entendions. Nous voulions par ailleurs évaluer le niveau de compréhension des questions auprès de parties du grand public qui ne travaillent pas actuellement. Suite à cet essai, des changements mineurs ont été apportés au questionnaire.

Une fois le questionnaire final (en anglais) approuvé par l'EU-OSHA, nous l'avons transmis à nos bureaux internationaux et à nos partenaires locaux pour qu'il soit traduit dans les langues locales. Le SECO a fourni un précieux soutien pour la traduction dans les trois langues suisses principales avant l'utilisation sur le terrain.

Echantillonnage

L'échantillon de l'enquête omnibus par téléphone a été basé sur la méthode de composition aléatoire des numéros (Random Digit Dialling RDD). Le point de départ de la sélection pour ces échantillons consistait en une base de données comprenant tous les indicatifs résidentiels de Suisse. Un échantillon représentatif est ensuite obtenu en rendant aléatoires les derniers chiffres de chaque numéro et en intégrant des quotas lorsqu'il s'agit de choisir les personnes interrogées.

La population suisse a ensuite été échantillonnée par langues (68 % allemand, 32 % français et 20 % italien) sur la base des caractéristiques de la population et pondérée pour refléter la structure globale de la population.

L'enquête suisse omnibus est basée sur le grand public âgé de 15 à 74 ans. Les personnes entre 15 et 17 ans ont été retirées de notre analyse.

Pondération

Les méthodes d'échantillonnage utilisées dans les enquêtes omnibus avaient pour but d'être représentatives du point de vue national. Lors de l'agrégation des résultats au niveau global pour les 37 pays européens (ou pour des groupes de pays, comme les membres de l'UE, les 3 membres de l'EEE et les six pays candidats), les données ont également été pondérées selon la taille de la population de chaque pays de manière à ce que les petits pays (p. ex. le Liechtenstein, Malte) ne soient pas surreprésentés dans les résultats.

Interprétation des données

Il faut garder à l'esprit que les données finales de l'enquête quantitative sont basées sur un échantillon d'adultes de chaque pays et non sur l'ensemble de la population. Par conséquent, les résultats sont sujets à la tolérance de l'échantillonnage et toutes les différences ne sont pas significatives d'un point de vue statistique. Tout au long de ce rapport, nous ne traitons que des différences statistiquement significatives avec un degré de fiabilité de 95 % (bien que les calculs de la significativité statistique doivent être considérés à titre indicatif, étant donné que les enquêtes ne sont pas de réelles enquêtes aléatoires de probabilité).

Dans ce rapport, les résultats agrégés (p. ex. « tout à fait d'accord » plus « plutôt d'accord ») sont obtenus en combinant les deux pourcentages plutôt que les chiffres utilisés dans les

tableaux de données (qui pourraient varier d'un point de pourcentage). Ceci afin de correspondre aux rapports PowerPoint réalisés pour chaque pays. Ce rapport ne commente pas tous les résultats ou les options de réponse à choix. Ces derniers sont cependant disponibles dans les tableaux de données. Par ailleurs, la somme des pourcentages peut ne pas atteindre les 100 % une fois les réponses « Ne sait pas » exclues.

Annexes

Annexe A : Questionnaire

Introduction

INTRODUCTION AD HOC À LIRE À TOUTES LES PERSONNES INTERROGÉES

Bonjour, je m'appelle Je travaille [POUR LES APPELS TÉLÉPHONIQUES] pour [NOM DE L'AGENCE]. Nous sommes un institut de recherche indépendant et nous menons actuellement une courte enquête concernant la santé et la sécurité au travail en [PAYS]. Notre sondage ne dure que cinq minutes environ.

Je peux vous garantir que toutes vos réponses seront traitées de façon strictement confidentielle. Nos clients n'ont pas la possibilité d'identifier des personnes par le biais des informations que vous donnerez.

À LIRE LORS DES ENQUÊTES OMNIBUS

Voici maintenant quelques questions concernant la santé et la sécurité au travail en [PAYS].

Questions démographiques

GRAND PUBLIC

QE3 Parmi les propositions suivantes, laquelle correspond le mieux à votre statut professionnel ?

LIRE 1 À 8. UN SEUL CODE

1. Employé(e) avec un contrat à durée indéterminée
2. Employé(e) avec un contrat à durée déterminée
3. Employé(e) avec un contrat d'agence de travail temporaire dans un lieu de travail unique
4. Employé(e) avec un contrat d'agence de travail temporaire dans plusieurs lieux de travail
5. Travailleur indépendant
6. Sans emploi
7. Études ou formation
8. Retraité(e)
9. Ayant un emploi (NE PAS LIRE)
10. Autre sans emploi (NE PAS LIRE)
11. Ne sais pas (NE PAS LIRE)

EMPLOYÉ(E) SEULEMENT CODE 1 À 5 OU 9 À LA QUESTION QE3

QE1 Hormis vous-même, combien de personnes au total sont employées sur votre lieu de travail ? N'incluez pas les personnes travaillant sur d'autres sites ou dans d'autres localités.

SAISIR UN NOMBRE ET CODER LA CATÉGORIE

- a) 0
- b) 1
- c) 2-4
- d) 5-9
- e) 10-49
- f) 50-99

- g) 100-249
- h) 250-499
- i) 500+
- j) Ne sais pas (NE PAS LIRE)

Questions principales

GRAND PUBLIC

Q1. Pensez-vous que le nombre de personnes souffrant de stress lié au travail en Suisse augmentera, diminuera ou restera à peu près le même au cours des cinq prochaines années ?

LIRE L'ÉCHELLE. INVERSER L'ÉCHELLE 1 À 5. UN SEUL CODE

- 1. Augmentera beaucoup
- 2. Augmentera un peu
- 3. Restera à peu près le même
- 4. Diminuera un peu
- 5. Diminuera beaucoup
- 6. Ne sais pas (NE PAS LIRE)

GRAND PUBLIC

Q2. En ce qui concerne les risques liés à la santé et à la sécurité sur votre lieu de travail, vous considérez-vous comme...?

LIRE L'ÉCHELLE. INVERSER L'ÉCHELLE 1 À 4. UN SEUL CODE

- 1. Très bien informé
- 2. Plutôt bien informé
- 3. Plutôt mal informé
- 4. Très mal informé
- 5. Ne sais pas / pas de réponse (NE PAS LIRE)

GRAND PUBLIC

Q3. Beaucoup de gouvernements européens envisagent ou ont décidé d'augmenter l'âge de la retraite parce que les gens vivent plus longtemps.

À votre avis, dans quelle mesure de bonnes pratiques de santé et de sécurité sont importantes pour aider les gens à travailler plus longtemps avant leur départ à la retraite?

LIRE 1 À 4. INVERSER 1 À 4. UN SEUL CODE

- 1. Très importantes
- 2. Assez importantes
- 3. Pas très importantes
- 4. Pas du tout importantes
- 5. Ne sais pas (NE PAS LIRE)

EMPLOYÉ SEULEMENT AYANT CODE 1 A 4 OU 9 A LA QUESTION Q3

Q4. Si vous deviez signaler à votre responsable un problème lié à la santé et la sécurité sur votre lieu de travail, dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) que ce problème sera traité ?

LIRE L'ÉCHELLE. INVERSER L'ÉCHELLE 1 À 4. UN SEUL CODE

- 1. Très confiant(e)
- 2. Assez confiant(e)

3. Pas très confiant(e)
4. Pas du tout confiant(e)
5. Ne pas applicable (NE PAS LIRE)
6. Ne sais pas (NE PAS LIRE)

GRAND PUBLIC

Q5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant ?

Afin que la Suisse soit compétitive du point de vue économique, les lieux de travail doivent respecter de bonnes pratiques de santé et de sécurité.

LIRE L'ÉCHELLE. INVERSER L'ÉCHELLE 1 À 5. UN SEUL CODE

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Ni d'accord ni pas d'accord
4. Plutôt pas d'accord
5. Pas du tout d'accord
6. Ne sais pas (NE PAS LIRE)

Annexe B: Guide de fiabilité statistique

Les données finales sont basées sur un échantillon et non sur l'ensemble de la population de chaque pays. Les pourcentages sont donc sujets aux tolérances de l'échantillonnage. Ces dernières varient en fonction de la taille de l'échantillon et de la valeur de pourcentage concernée. Par exemple, en partant du principe que l'échantillon est aléatoire et non pondéré, pour une question à laquelle 50 % des 35 540 personnes faisant partie de l'échantillon ont donné une certaine réponse, il y a 95 chances sur 100 que ce résultat ne s'éloigne pas de plus ou moins 0,5 point de pourcentage de la valeur réelle – à savoir la valeur qui aurait été obtenue si l'ensemble de la population avait été interviewée. Des exemples de tolérances valables pour ce rapport sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Taille de l'échantillon sur lequel l'enquête est basée	Tolérances de l'échantillonnage approximatives applicables aux pourcentages à ou près de ces niveaux		
	10 % ou 90 %	30 % ou 70 %	50 %
36 573 (toutes les personnes interrogées en Europe)	±0.3	±0.5	±0.5
20 231 (tous les travailleurs en Europe)	±0.4	±0.6	±0.7
1033 personnes issues du grand public en Suisse	±1.8	±2.8	±3.1

Les tolérances entrent également en jeu lorsqu'il s'agit de comparer les résultats entre différents éléments de l'échantillon. Pour être statistiquement significative, une différence doit au moins avoir une certaine ampleur. Le tableau suivant présente les tolérances de l'échantillonnage pour les comparaisons entre les sous-groupes principaux de cette enquête.

Taille de l'échantillon sur lequel l'enquête est basée	Différences nécessaires pour une significativité à ou près de ces niveaux de pourcentage		
	10 % ou 90 %	30 % ou 70 %	50 %
17 410 hommes contre 19 163 femmes dans tous les pays d'Europe	±0.6	±0.9	±1.0
20 231 travailleurs contre 16 278 personnes ne travaillant pas dans tous les pays d'Europe	±0.6	±0.9	±1.0

Il est important de noter que d'un point de vue strict, les intervalles de confiance calculés ci-dessous partent du principe que l'on a affaire à un échantillon aléatoire non pondéré. Néanmoins, il est raisonnable, dans la pratique, de supposer que ces calculs fournissent une bonne indication quant aux intervalles de confiances réels.